



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 3 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois juin à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 28 mai 2021, s'est réuni à la salle des fêtes de Lamagistère, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-1-2-103

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2021-1 - BUDGET **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES**

Etaient présents :

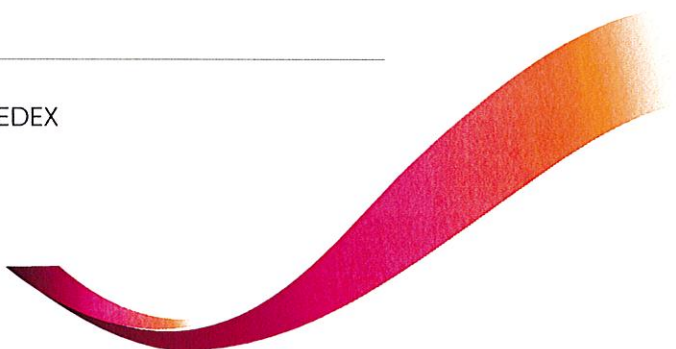
Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM. MONESTES) : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine (a donné pouvoir à B. DOUSSON)
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal (a donné pouvoir à P. CHARPENTIER) : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane (a donné pouvoir à C. BOISSEAU)
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel
	: Mme BRU Laetitia (a donné pouvoir à B. GROUSSOU)
	: M. GIL Philippe
	: M. GROUSSOU Bernard
	: Mme LECORRE Christiane
	: M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à P. GIL)
	: Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à C. LE CORRE)
	: M. ZANIN Daniel (a donné pouvoir à E. DELFARIEL)
	: M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de DUNES	: M. ALARY Alain
	: Mme BOUVIER Lina
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian
Commune de VALENCE D'AGEN	: Mme LAROUSSINIE Francine
	: Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	: Mme DUBOIS Corinne

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial
M. AILHAS Gérald	: Trésorier de VALENCE D'AGEN

Madame CHARPENTIER Pierrette a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D7-1-2-103**OBJET : BUDGET PRINCIPAL****VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1-2021**

Vu la délibération en date du 12 avril 2021 approuvant le budget primitif 2021 du budget principale,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements,

Le Président propose d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021 comme détaillé dans la maquette budgétaire et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
011	Charges à caractère général	185 337,00 €	73	Impôts et taxes	-7 899 023,00 €
012	Charges de personnel	4 547,00 €	74	Dotations et participations	8 356 676,00 €
65	Autres charges de gestion courante	122 011,00 €			
67	Charges exceptionnelles	1 369,00 €			
022	Dépenses imprévues	67 805,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	76 584,00 €			
Total des dépenses de fonctionnement		457 653,00 €	Total recettes de fonctionnement		457 653,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
20	Immobilisations incorporelles	8 376,00 €	13	Subvention d'investissement	15 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	71 208,00 €			
	Opérations d'équipement	12 000,00 €			
			021	Virement depuis la section de fonctionnement	76 584,00 €
Total des dépenses d'investissement		91 584,00 €	Total recettes d'investissement		91 584,00 €

TOTAL DEPENSES		549 237,00 €	TOTAL RECETTES		549 237,00 €
----------------	--	--------------	----------------	--	--------------

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver la décision modificative n°1 pour l'exercice 2021, équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de 549 237 €, portant sur le budget principal.

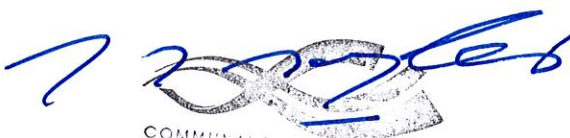
Fait à Valence d'Agen, le 3 juin 2021

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 4 juin 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

12 JUIN 2021

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

12 JUIN 2021

AR PRÉFECTURE

DECISION MODIFICATIVE N° 2021-1 - BUDGET COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES

Numéro de l'acte : 2021D7_1_2_103

Date de la décision : 03/06/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210603-2021D7_1_2_103-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 12/06/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / documents budgétaires (et délibérations correspondantes)

Document : [99_DE-082-248200016-20210603-2021D7_1_2_103-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 12/06/2021 07:45:16

Date d'envoi de l'acte : 12/06/2021 07:47:42

Date de réception de l'AR : 12/06/2021 08:00:33